



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 31 mai 2011
19 heures 00

SL/VC

N° 001204

Ressources
Humaines - Personnel
non permanent -
Besoins saisonniers

Affiché le :

Le mardi 31 mai 2011 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint) représentée par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

En application de l'article 3- alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, les collectivités peuvent recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier pour une durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois et il est proposé de recruter :

GRADE	DUREE HEBDOMADAIRE	NBRE AGENTS	PERIODE
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES			
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	1	Du 1 ^{er} juin 2011 au 31 août 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	1	Du 1 ^{er} août 2011 au 26 août 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 107.25 heures	1	Du 6 juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 68.25 heures	1	Du 10 juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 130 heures	1	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 60 heures	2	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 20 heures	1	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 50 heures	3	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 80 heures	1	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 49.50 heures	1	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 57 heures	1	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Nombre total d'heures : 30 heures	2	Du 1 ^{er} juin 2011 au 30 juin 2011
SERVICE DES SPORTS			
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	1	Du 1 ^{er} juillet 2011 au 4 septembre 2011
ETAPS de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (20h/semaine)	1	Du 11 septembre 2011 au 31 décembre 2011
CABINET DU MAIRE			
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (28h/semaine)	1	Du 7 juillet 2011 au 31 décembre 2011
SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES			
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	1	Du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2011
SERVICE ADMINISTRATION GENERALE			
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	1	Du 4 juillet 2011 au 31 août 2011
SERVICE AMENAGEMENT URBAIN			
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (25h/semaine)	1	Du 3 juillet 2011 au 31 décembre 2011

Par délibération en date du 14 décembre 2010, il a été approuvé par les membres du conseil municipal le recrutement de personnel non permanent pour le centre de loisirs sans hébergement.

Or, il y aurait lieu de modifier comme suit le nombre de postes; les autres postes restent inchangés :

PERIODE	NOMBRE	GRADE	DUREE HEBDOMADAIRE
Vacances d'été : du 1 ^{er} août 2011 au 3 septembre 2011	23	Adjoint d'Animation de 2 ^{ème} classe	Temps complet

Par délibération en date du 26 avril 2011, il a été approuvé par les membres du conseil municipal, le recrutement de personnel non permanent pour le service des affaires scolaires.

Or, il y aurait lieu de modifier comme suit, les autres postes restent inchangés :

PERIODE	NOMBRE	GRADE	DUREE HEBDOMADAIRE
Du 1 ^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011	1	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (14h/mois)

Par délibération en date du 26 avril 2011, il a été approuvé par les membres du conseil municipal, le recrutement de personnel non permanent pour la Maison de la Boucheyronne.

Or, il y aurait lieu de modifier comme suit, les autres postes restent inchangés:

PERIODE	NOMBRE	GRADE	DUREE HEBDOMADAIRE
Du 1 ^{er} juin 2011 au 31 août 2011	1	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)
Du 2 juillet 2011 au 16 août 2011	1	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)

A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement dans les conditions précitées à compter du 1^{er} juin 2011.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL